

## LE "REGINA COELI"

Durant cette période si joyeuse de l'année liturgique, l'Eglise, dans ses offices, chante l'antienne "Regina coeli"; elle la prescrit même aux fidèles à la place de l'"Angelus". Voici la traduction française de cette antienne triomphale:

Reine du Ciel, réjouissez-vous, alleluia !  
Car Celui que vous avez mérité de porter, alleluia !  
Est ressuscité, comme il l'avait dit, alleluia !

Quelle est l'origine de ce chant de victoire en l'honneur de la Reine des Anges ? Les historiens la font remonter au temps de saint Grégoire le Grand.

"C'était vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle (590). Un fléau terrible exerçait d'affreux ravages dans la ville de Rome. La peste y faisait chaque jour de nombreuses victimes. Saint Grégoire, dans le discours qu'il adressa aux Romains en cette occasion disait:

"Voici que tout le peuple est frappé par le glaive de la colère céleste; tous sont enlevés subitement; la mort n'est pas précédée par une longue maladie, chacun est emporté avant d'avoir eu le temps de faire pénitence. Les habitants tombent en masse, les maisons demeurent désertes; les pères suivent les funérailles de leurs enfants et leurs héritiers les précèdent dans la tombe."

Saint Grégoire comprit qu'il était nécessaire d'apaiser la colère divine et que, pour obtenir cet apaisement, il fallait avoir recours à l'intercession de la Mère de Dieu. Il ordonna donc une procession solennelle à laquelle assisteraient le clergé et le peuple. Sept cortèges différents conduits par les prêtres des divers quartiers de Rome, devaient se rendre, au chant des litanies, à l'église de Sainte Marie-Majeure.